



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Itilavana - Tahindrazana - Fandrosoana



Au service
des peuples
et des nations

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Pays : MADAGASCAR

Document de Projet

Titre du projet	PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT, SECTEUR PRIVE ET EMPLOI
Effets PNUAD/DPP	Les populations vulnérables, dans les zones d'intervention, accèdent aux opportunités de revenus et d'emplois, améliorent leurs capacités de résilience, et contribuent à une croissance inclusive et équitable pour un développement durable.
Produit escompté du PAPP	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les institutions et les acteurs, au niveau national et local, utilisent des outils et mécanismes facilitant à la fois l'atteinte des OMD/ODD et une aide au développement plus efficace. 2. La transformation structurelle, le renforcement des capacités productives durables et la bonne gouvernance environnementale sont effectives et favorisent la création des emplois et des moyens de subsistance au profit des populations pauvres ou vulnérables, surtout les femmes et les jeunes
Produits du Plan stratégique	<p>Output 1.1. National and sub-national systems and institutions enabled to achieve structural transformation of productive capacities that are sustainable and employment - and livelihoods-intensive</p> <p>Output 7.2: Global and national data collection, measurement and analytical systems in place to monitor progress on the post 2015 agenda and sustainable development goals</p>
Parties Responsables :	<p>Ministère en charge de l'Industrie, du développement du secteur privé et des petites et moyennes entreprises</p> <p>Ministère en charge en du Commerce et de la consommation,</p> <p>Ministère en charge de l'emploi, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle</p> <p>Ministère en charge de l'artisanat, de la culture et du patrimoine</p> <p>Ministère en charge de l'agriculture et du développement rural</p> <p>INSTAT</p> <p>Université d'Antananarivo</p> <p>UNCDF</p> <p>CNFI</p> <p>FCCIM</p> <p>EFOI</p> <p>Autres entités d'appui à l'entrepreneuriat et à l'emploi</p>

Brève description

Le programme « planification du développement, secteur privé et emploi », s'inscrit dans la poursuite des interventions du PNUD pour la lutte contre la pauvreté à Madagascar.

L'objectif du Programme est de développer une dynamique économique avec une transformation structurelle favorable au renforcement des capacités productives durables et à la promotion des opportunités de création d'emplois et de revenus en faveur des populations vulnérables, particulièrement les femmes et les jeunes.

Cet objectif est atteint à travers le développement, à tous les niveaux (local, régional, national), de systèmes intégrés et inclusif de planification, de coordination et de suivi-évaluation à travers le SNISE, d'une part, et des mécanismes pérennes de fourniture de services de proximité à la base ; notamment la micro finance inclusive, la formation et l'encadrement technique, le renforcement des capacités des producteurs locaux et l'appui au développement de l'entrepreneuriat, d'autre part.

La stratégie de mise en œuvre du programme est fondée sur l'approche intégrée de développement communautaire impliquant dans un cadre d'intervention efficiente et harmonisée, l'ensemble des acteurs et de intervenants dans le développement local, dont, les communes et les communautés, les structures techniques nationales et régionales compétentes, le secteur privé, les autres Agences du Système des Nations Unies ainsi que les autres partenaires techniques et financiers.

Les questions relatives au « genre », à l'environnement, et à la prévention des conflits seront systématiquement abordées de façon transversale pour la pérennisation des acquis.

Le programme contribuera à la réalisation de deux produits essentiels du programme de pays :

- Les institutions et les acteurs, au niveau national et local, utilisent des outils et mécanismes facilitant à la fois l'atteinte des OMD/ODD et une aide au développement plus efficace.
- La transformation structurelle, le renforcement des capacités productives durables et la bonne gouvernance environnementale sont effectives et favorisent la création des emplois et des moyens de subsistance au profit des populations pauvres ou vulnérables, surtout les femmes et les jeunes

Période du Programme : 2015-2019	Budget PTA 2016 : 1 448 350 USD
Domaine de Résultats-clés (Plan Stratégique) : Cf. Matrice Plan stratégique	<i>Le PTA couvre la période du 01 janvier 2016 au 31 décembre 2016</i>
Atlas Project ID :	Ressources totales requises : 1 448 350 USD
Date de début : 01 janvier 2015	Total des ressources allouées 1 448 350 USD
Date de fin : 31 décembre 2019	• Fonds réguliers : 1 413 350 USD
Modalité d'exécution : NIM	• Autres fonds : 35 000 USD
Date du CLAP : 17 décembre 2014	Budget non financé : USD
	Contribution en nature -

Accord du partenaire de mise en œuvre :

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DE LA PLANIFICATION

Signature

Date **23 MARS 2016**



Marie DIMOND

Signature

Marie DIMOND

Date

Représentant résident adjoint (P)

I – ANALYSE DE LA SITUATION

1) Contexte socio-économique

A cheval entre l'Océan Indien et l'Afrique, Madagascar est l'un des plus grands pays insulaires au monde, avec une superficie de 587 540 Km². La population de la Grande Île est estimée à plus de 22 millions selon les projections démographiques de l'INSTAT en 2014. La population urbaine est estimée à 30% de la totalité de la population.

Madagascar est classé parmi les pays le plus pauvre du monde, il occupe la 154^{ème} place sur 188 pays du Rapport sur le développement humain 2015 des Nations Unies, avec un IDH de 0,510, et n'a pas atteint les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à l'échéance de 2015, en particulier ceux relatifs à l'élimination de l'extrême pauvreté.

Madagascar est aussi très vulnérable aux catastrophes naturelles (cyclones, épisodes de sécheresse et inondations), surtout en milieu rural. En effet, la faiblesse du revenu de sa population rurale s'accompagne souvent d'une malnutrition et d'une insécurité alimentaire chronique qui sont aggravées par la dégradation de l'environnement et l'insécurité généralisée. On estime qu'un quart de la population, soit cinq millions de personnes, vit actuellement dans des zones fortement exposées aux catastrophes naturelles.

Selon les données de l'enquête sur les OMD 2012-13, réalisée par l'Institut national de la statistique (INSTAT) avec l'appui des PTFs, 71,5 % de la population vit dans la pauvreté, en dégradation par rapport à 1993 (70 %) et 2001 (69,6 %). Alors que 55 % de la population vit dans l'extrême pauvreté, plus d'un tiers des malgaches vit dans une situation d'insécurité alimentaire. Madagascar connaît des inégalités sociales, économiques et régionales marquées qui représentent une menace pour la cohésion nationale et la stabilité. Neuf régions sur 22 ont des taux de pauvreté supérieurs à 80% et les régions les plus gravement touchées sont Androy, Atsimo-Atsinanana et Atsimo Andrefana avec des taux de pauvreté estimés respectivement à 97, 93% et 80%.

Le niveau élevé de la pauvreté à Madagascar mérite une attention particulière dans le contexte global de recul de la pauvreté en Afrique ces dernières années (rapports du PNUD sur les OMD et de la Banque Mondiale sur la pauvreté). De fait, la pauvreté se généralise à Madagascar, où elle affecte plus des trois quarts de la population rurale représentant 80% de la population totale.

En termes de groupes socio-économiques, le taux de pauvreté est plus élevé chez les agriculteurs (entre 79 % et 86 % des ménages selon la taille de leur exploitation), suivis des travailleurs indépendants (43 %). Madagascar enregistre un taux de sous-emploi très élevé, avec une généralisation des emplois inadéquats (bas salaires, contrats précaires, sous-emploi des qualifications) qui touchent plus de 80 % des travailleurs, notamment les femmes en milieu rural et les jeunes. Les ruraux qui travaillent généralement dans le secteur agricole possèdent moins de terre pour pouvoir développer leurs activités et n'ont pas accès aux technologies et aux intrants modernes, impactant sur la productivité agricole, le niveau de revenu et la sécurité alimentaire des paysans.

Le faible taux de croissance économique ses 5 dernières années évoluant à un rythme inférieur à l'objectif d'au moins 5 % fixé par le Plan national de développement (PND) n'a pas pu contribuer à une réduction de la pauvreté et du chômage sous l'effet conjugué d'une meilleure gouvernance et d'une relance des investissements publics et privés.

Le gouvernement de Madagascar a fait de la « lutte contre la pauvreté grâce à une croissance inclusive » son objectif principal et a élaboré une stratégie centrée sur trois piliers : l'amélioration de

la gouvernance, la promotion de la relance économique, et élargissement de l'accès aux services sociaux de base. Cette stratégie a été définie dans le Programme Général de l'Etat (PGE) et traduite dans un Programme National de Développement 2015-2019 (PND), assorti d'un Plan de Mise en Œuvre (PMO).

La situation macro-économique publiée dernièrement par le bureau de la Banque Mondiale révèle une lente reprise économique qui se reflète dans la baisse de la création de nouvelles entreprises, de la création d'emplois, et de la consommation de produits pétroliers. Les catastrophes climatiques ont également eu un coût élevé sur l'économie, entraînant une hausse de l'inflation et une réduction du pouvoir d'achat des ménages.

En matière de climat des affaires, le pays reste à la traîne dans le classement du rapport Doing Business de la Banque Mondiale : 163ème sur 189. Le gouvernement s'est fixé comme objectif d'améliorer sa performance en identifiant une série de réformes à adopter au cours des 18 prochains mois.

La croissance du PIB est estimée aux environs de 3,0 % en 2015 (3,3 % en 2014), principalement générée par l'industrie extractive et le secteur tertiaire. L'inflation a été maintenue à 6 %, malgré la suppression progressive des subventions sur les produits pétroliers.

L'avènement des nouveaux défis de développement à travers les Objectifs de Développement Durable (ODD) dont 2016 est la première année de mise en œuvre marquent ainsi une étape importante et un nouvel ère en matière de lutte contre la pauvreté et des inégalités dans le pays. Dans son rôle d'appui au gouvernement de Madagascar, le PNUD mettra à profit d'une part son vaste expérience en matière de programmation pour aider Madagascar dans le processus d'appropriation et de prise en compte des ODD dans ses stratégies et politiques de développement ; et d'autre part disposera son savoir-faire stratégique des Nations Unies en matière de développement durable et de gouvernance à tous les stades de mise en œuvre en vue de la réalisation des ODD.

2) Justification du projet

Dans ce contexte national marqué par un niveau de pauvreté et d'extrême pauvreté important surtout en milieu rural entretenu par, et entretenant l'évènement de crises cycliques répétitifs, le projet PDSPE vise à développer une dynamique économique avec une transformation structurelle favorable au renforcement des capacités productives durables et à la promotion des opportunités de création d'emplois et de revenus en faveur des populations vulnérables, particulièrement les femmes et les jeunes. Au niveau stratégique, le projet contribuera au renforcement des outils et mécanismes de planification, de coordination et de suivi-évaluation facilitant à la fois l'atteinte des OMD/ODD et une aide au développement plus efficace.

Le projet s'inscrit dans le cadre stratégique du Plan National de Développement du gouvernement de Madagascar, en particulier l'Axe 2 et 3, qui sont respectivement la « préservation de la stabilité macroéconomique et appui au développement » et « la croissance inclusive et ancrage territorial du développement ». Il s'inscrit également dans le cadre de l'assistance pour le développement du Système des Nations Unies et contribue à la réalisation de l'effet 1 de l'UNDAF : « Les populations vulnérables, dans les zones d'intervention, accèdent aux opportunités de revenus et d'emplois, améliorent leurs capacités de résilience, et contribuent à une croissance inclusive et équitable pour un développement durable ».

3) Approche méthodologique

En phase avec ces documents de référence stratégiques, le projet PDSPE prévoit de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres et à faibles revenus, par le biais du (i) renforcement des capacités des institutions nationales en matière de planification, de coordination et de suivi-évaluation du développement à tous les niveaux (National, Régional et local), (ii) l'appui pour le développement des structures et mécanismes d'appui à la promotion de l'emploi et du secteur privé, et (iii) le développement d'activités génératrices de revenu dans le cadre d'interventions communautaires, et d'approches innovantes, au niveau micro.

a. Dans le domaine de la **Planification et Suivi-Evaluation du développement humain et durable/ODD**

Le Projet contribuera :

- Au développement des Statistique et outils de décision
 - Rapports sur le développement
 - Appui Stratégie de Développement Durable
- b. L'appui du Projet en matière de promotion du commerce et du secteur privé consiste en des interventions stratégiques et ciblés, permettant d'optimiser les impacts sur les populations vulnérables cibles (extrêmes pauvres, femmes et jeunes). Il s'agit de :
- Renforcer l'inclusion et la contribution effective du secteur privé, moteur de toute croissance que l'on souhaite inclusive à Madagascar, dans les questions-clé du développement par un appui à l'amélioration du **cadre institutionnel de concertation et d'actions public-privé** ;
 - Contribuer à renforcer le rôle du commerce et du secteur privé dans la réduction de la pauvreté par un **renforcement des capacités institutionnelles** à travers des assistances techniques ciblées pour les négociations et le suivi de leur mise en œuvre, des analyses sur le lien entre développement du commerce et pauvreté ... ainsi que par l'appui à la **promotion commerciale des secteurs prioritaires** soutenus par le PNUD (créateur d'emploi et fort impact sur la pauvreté) tels que artisanat, tourisme selon une approche chaîne de valeur inclusive;
 - Soutenir la préservation et la création d'emploi par les industries locales, premier pourvoyeur d'emploi formel à Madagascar en renforçant l'application de la législation de la concurrence, notamment l'opérationnalisation du **Conseil de la Concurrence** ;
 - Améliorer la compétitivité des régions et des filières à haut potentiel et créateurs d'emploi par la promotion des exportations, en accompagnant l'opérationnalisation d'un **Guichet Unique à l'Exportation** ;
 - Soutenir la promotion de l'**entrepreneuriat et l'emploi des jeunes et des femmes**, par la mise en place de mécanismes innovants favorisant l'intégration des jeunes et des femmes sur le marché de l'emploi et le renforcement des offres de services d'appui à l'entrepreneuriat par les organisations intermédiaires tels que les réseaux de femmes entrepreneurs, les associations de jeunes entrepreneurs, les CCI...

- Contribuer à l'amélioration de l'**inclusion financière** à Madagascar en accompagnant la Coordination Nationale de la Finance Inclusive dans la réalisation du diagnostic du secteur et l'élaboration de la feuille de route de la Stratégie Nationale de la Finance Inclusive – SNFI à Madagascar.

c. Au niveau micro :

Des initiatives locales de création d'opportunités de revenus et d'emploi en faveur des populations vulnérables seront soutenues à travers la promotion des marchés inclusifs et des chaînes de valeur à fort impact sur la réduction de la pauvreté comme l'artisanat, l'écotourisme et l'agriculture durable, celles-ci seront confirmés à travers des analyses d'opportunités au niveau de chaque région ciblée. L'appui à la mise en place d'un environnement favorable à la promotion de l'entrepreneuriat essentiellement en faveur des femmes et des jeunes se concrétisera par l'amélioration de la disponibilité des services d'incubation, de pépinières d'entreprises, d'appui à la formalisation et au système d'information sur l'emploi ainsi qu'à la mise en place des mécanismes innovants pour la réinsertion des groupes vulnérables du marché du travail. A travers le projet PDSPE, le PNUD continuera de soutenir le renforcement des capacités des organisations intermédiaires ciblés existants tels que les Chambres de Commerce et d'Industrie, les maisons des Paysans, les centres de promotion de la jeunesse (maisons de jeunes), les réseaux des femmes entrepreneurs urbains/ruraux, le club de jeunes entrepreneurs, les centres de gestion agréés et les Communes et les Institutions de microfinances.

II – PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2016

Sous-produits	Activités prévues	Parties responsables				Chronogramme				Sources		
		T1	T2	T3	T4	Fonds	Donors	Description du budget	Budget			
Produit 1 : Les institutions et les acteurs, au niveau national et local, utilisent des outils et mécanismes facilitant à la fois l'atteinte des OMD/ODD et une aide au développement plus efficace.												
1.1. La disponibilité des informations pour éclairer les décisions est renforcée Indicateur 1.1: Disponibilité d'un PND axé sur les OMD / ODD et tenant compte de la prévention des conflits, de la croissance équitable de la gouvernance environnementale, des changements liés à des risques de catastrophe et climatiques est disponibles et sa mise en œuvre coordonnée, contrôlée et évaluée. Base de référence 1.1: Politique Générale de l'Etat, Pas de PND Cible 1.1: Un PND à moyen	Résultat d'activité 1.1.1 : L'actualisation et la mise en œuvre du plan d'actions de la Stratégie Nationale de Développement des Statistiques (SNDS) est appuyée											
	- Activité 1 : Réaliser un Diagnostic système statistique sectoriel	- UGP/INSTAT		X	X			4000	PNUD	71300 Local cons		8000
	- Activité 2 : Mettre en place du comité technique sectoriel pour piloter les travaux	- UGP/INSTAT		X				4000	PNUD	75700 Training Workshop		200
Résultat de l'activité 1.1.2 : Les outils et les informations d'aides à la décision pour une mise en œuvre efficace du PND sont appuyés												
	- Activité 1 : Organiser des Ateliers de formation et de restitution du modèle macro-économique de simulation sur la pauvreté											
	- UGP/MEP		X	X			4000	PNUD	75700 Training Workshop		5000	
	- Activité 2 : Assurer la mise à jour de l'indice de production industrielle											
	- UGP/INSTAT		X	X			4000	PNUD	75700 Training Workshop		20000	
									72300 Service contract			

1.3 Les capacités institutionnelles en matière de planification et S&E axés sur les ODD sont renforcés	- Activité 2 : Préparer le Rapport #2 sur les Consultations thématiques nationales, régionales et sectorielles sur les ODD		UGP/UCOM		x	x	x	4000	PNUD	75700 Training Workshop	5000	
	- Activité 3 : Préparer le rapport de revue volontaire		- UGP/DGSE		x	x	30000		Autres		20 000	
	Total Sous Produit 1.2.										60 610	
	Résultat d'activités 1.3.1: Les capacités institutionnelles en matière de planification axée sur les ODD sont renforcées											
	- Activité 1.3 : Réaliser des Formations sur les outils stratégiques en matière de formulation de stratégies de développement durable)		-UGP		x	x	4000		PNUD	75700 Training Workshop	5000	
	Résultat d'activités 1.3.2 : les indicateurs des ODD par rapport au PND sont finalisés											
	- Activité 1 : Organiser : - 5 ateliers thématique centrales - 6 ateliers régionaux d'intégrations des ODD dans le PRD (Gouvernance)				x	x	4000		PNUD	75700 Training Workshop	5000	
									Autres (Kazakhstan)		15000	
	Résultat d'activités 1.3.3: le mécanisme national de suivi-évaluation axé sur les ODD est renforcé											
	- Activité 1 : Renforcer les capacités matérielles de la DSEP et des DREP dans les zones d'intervention:- Equipement: dotation de matériel- Connexion internet		-UGP		x	x	4000		PNUD	72400 Comm & audio-visual	11 893	
- Activité 2 : Produire et diffuser les indicateurs du SNISE, rapport PND, et rapport Régional		-		x	x	4000		PNUD	71600 Travel	5000		
- Activité 3 : Mettre en place les outils (Base de données, SIG, outils de collecte, etc.):		-		x	x	4000		PNUD	75700 Training Workshop	19 099		

- Activité 6 : Etablir un cadre d'échange et de partenariat avec les acteurs de communication appuyant dans la promotion de la C4D (Partenariat avec les médias pour promotion C4D) en mettant l'accent sur le PND (PNUD, Govt)	x	x				4000	PNUD	74200 Audio visual & print prod cost	10 000
Résultat d'activités 1.4.3 : le HACT, y compris service d'appui au Nim (passation de marché) est mis en oeuvre									
- Activité 1 : Réaliser une Mission combinée de vérifications ponctuelles, accompagnement technique et contrôle programmatique			x	x		4000	PNUD	71600 Travel	10 000
- Activité 2 : Organiser des ateliers de renforcement de capacité			x	x		4000	PNUD	75700 Training Workshop	3 500
- Activité 3 : Réaliser l'audit des partenaires					x	4000	PNUD	74100 Professional fees	11 800
Total Sous Produit 1.4.									88 800
Total Produit 1									253 602

Handwritten initials and a checkmark.

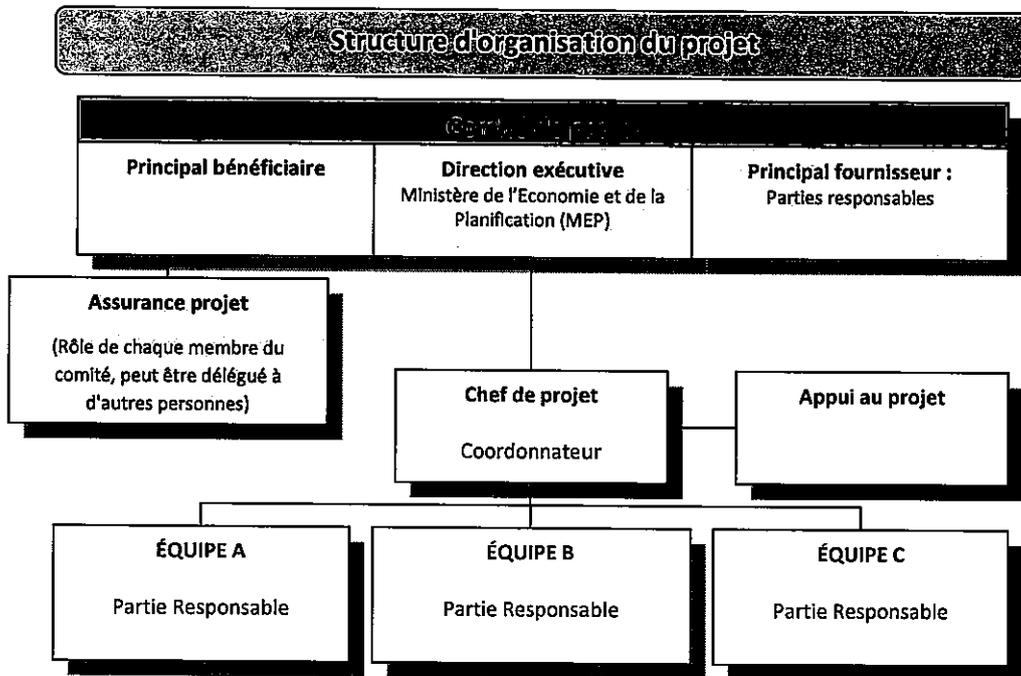
Résultat d'activités 2.1.4 une assistance technique ciblée pour la promotion de la finance inclusive est fournie										51 500
Partiellement mises en place Nombre de Projet Pilote initié par la partie nationale:	- Activité 1 : Mettre à disposition un spécialiste en finance inclusive	UGP/MEP	x	x	x	x	4000	PNUD	71400 Contractual serv indiv	15 000
	- Activité 2 : Mettre à jours la feuille de route SNFI suite à la mise en oeuvre du MAP:						4000	PNUD	75700 Training Workshop	5 000
	- Organiser Atelier de communication						4000	PNUD	74200 Audio visual & print prod cost	7 500
	- Organiser Ateliers de coordination et planification	UGP/CNFI		x		x				4 000
	- Elaborer et diffuser les Supports communication						4000	PNUD	71600 Travel	
	- Réaliser Visite terrain									
	- Organiser la Communication Finale									
	- Activité 3 : Promouvoir des services adaptés aux besoins de la population cible particulièrement les femmes et les jeunes (CAE, GVEC)	UGP/CNFI	x	x	x	x	4000	PNUD	72600 Grants	20 000
	Total Sous-Produit 2.1.									94 328
Résultat d'activités 2.2.1 Un modèle de cadre de concertation et d'action public-privé est disponible										20 000
2.2 Un cadre favorable à l'entrepreneuriat et au secteur privé favorisant la création d'emploi, notamment en faveur des femmes et des jeunes, et la réduction de la pauvreté est en place	- Activité 1 : Réaliser un atelier national sur les bonnes pratiques en matière de cadre de concertation et d'action public-privé pour la promotion du secteur privé, commerce et emploi	UGP/DGDSP		x		x	4000	PNUD	75700 Training Workshop	5 000
	- Activité 2 : Assurer la mobilisation de personnes ressources	UGP/DGDSP	x	x		x	4000	PNUD	71600 Travel	6 000
	- Activité 3 : Fournir une assistance technique ciblée et renforcement de capacité institutionnelle	UGP/MEP	x	x		x	4000	PNUD	71300 Nat cons	8 000
									75700 Training Wor	1 000

2.3 Des Initiatives innovantes de promotion de l'emploi des jeunes sont développés	Résultat d'activités 2.3.1. Le Programme "Jeunes Talents", en faveur des jeunes diplômés et en partenariat avec le secteur privé est mis en œuvre										30 000
	- Activité 1 : Organiser des Ateliers de concertation et de mobilisation	UGP/DAE	x	x			4000	PNUD	75700 Training Workshop	10 000	
	- Activité 2 : Assurer le Renforcement de l'employabilité à travers des encadrements ciblés	UGP/DAE		x	x		4000	PNUD	71300 Nat cons	10 000	
	- Activité 3 : Assurer la Com. et la promotion du programme	UGP/UCOM		x	x		4000	PNUD	74200 Audio visual & print prod cost	10 000	
Résultat d'activités 2.3.2. Le Suivi et encadrement des jeunes vulnérables bénéficiaires de cash for training des Bureaux Régionaux de l'Emploi sont réalisés.											42 500
- Activité 1 : Mettre à disposition des spécialistes en Développement communautaire régionaux (5 régions)											42 500
Total Sous-Produit 2.3.											72 500
2.4. Des Initiatives innovantes de promotion des moyens de subsistance des populations vulnérables par la promotion des chaînes de valeur sont développés	Résultat d'activités 2.4.1 : le développement des Chaînes de valeur inclusives est appuyé										50 000
	- Activité 1 : Promouvoir la chaîne de valeur inclusive sur les secteurs porteurs dans l'Androy	UGP/DREP		x	x	x	4000	PNUD	A identifier avec les entrepreneurs partenaires	30 000	
	- Activité 2 : Promouvoir la Chaîne de valeur inclusive sur le pois du cap dans la région d'Atsimo Andrefana	UGP/DREP		x	x	x	4000	PNUD	A identifier avec les entrepreneurs partenaires	20 000	
	Résultat d'activités 2.4.2 : des initiatives de développement communautaire local sont appuyés										278 200
- Activité 1 : Renforcer les capacités de gestion et de suivi des communautés locales de développement											5 000
- Activité 2 : Doter les communautés locales de développement en matériels et intrants agricoles											100 000

- Activité 3 : Former les Personnes Ressources de Proximité en partenariat avec le service déconcentré du MINAGRI (DRDR)	UGP/VNU									75700 Training Workshop	PNUD	4000					10 000																					
										71600 Travel		4000					9 000																					
										71400 Contractual serv indiv	PNUD	4000					15 000																					
		UGP/MEP								71400 Contractual serv indiv	PNUD	4000					59 200																					
		UGP/MEP								71400 Contractual serv indiv	PNUD	4000					72 000																					
		UGP/MEP								71400 Contractual serv indiv	PNUD	4000					8 000																					
	Total Sous Produit 2.4.																	328 200																				
2.5. La Gestion du projet est assurée	2.5.1 Le programme est géré de façon efficiente																																					
	- Activité 1 : Mettre à disposition les Personnels d'appuis (1 AAF+7 chauffeurs)	UGP/MEP																	71400 contrat de service individuel	PNUD	4000											43 200						
																			72400 Com et audiovisuel (tel,	PNUD	4000										10 000							
	- Activité 2 : Assurer le renforcement des capacités et la dotation en équipement informatique (PDSPE)	UGP/MEP																	72800 Matériels et équipements	PNUD	4000										25 000							
																			72300 Carburant												17 671							
	- Activité 3 : Satisfaire les besoins en équipement non couverts par les actifs existants : du projet au niveau national et le staff terrain	UGP/MEP																	73400 Location et maintenance	PNUD	4000										23 500							
																			72500 Fourniture												20 000							
																			71600 Travel												10 789							
	Total Produit 2																																	704 688				
	Total (Produit 1+Produit 2)																																				958 290	
																																				323 029		
																																					167 032	
																																						1 448 350

Handwritten mark

III – ARRANGEMENT DE GESTION



- 3.1. Le **partenaire de mise en œuvre** est le Ministère en charge de l'Economie et de la Planification. Il est responsable et redevable de la mise en œuvre du projet, la réalisation des produits attendus du projet, et l'utilisation efficace des ressources allouées au projet.
- 3.2. La **partie responsable** est une entité choisie pour agir au nom du Partenaire de mise en œuvre afin de tirer profit de leurs compétences spécialisées, d'atténuer les risques et de diminuer les lourdeurs administratives, sur la base d'un document ou contrat écrit lui permettant d'acheter des biens ou fournir des services financés sur le budget du projet,

Toutes les parties responsables sont directement redevables devant le partenaire de mise en œuvre en conformité avec les termes de leur accord ou du contrat signés entre les deux parties.

- 3.3. Le **Comité de Projet** est la principale instance décisionnelle du projet, en charge des orientations du projet et de la validation de ses résultats. Il comprend les fonctions suivantes :

- **L'Exécutif**, qui préside le Comité de projet, est désigné par *le Ministère en charge de l'Economie et de la Planification*. Il a la responsabilité de l'utilisation efficace des ressources du PNUD allouées au projet et de l'obtention des résultats (Cf. Réglementation Financière 27.01). Le Directeur National, sous l'autorité du partenaire de mise en œuvre, est l'ordonnateur sur le budget du projet. Il approuve les demandes de services (réquisitions) et les demandes de paiement.

- Le **Partenaire de développement** ou **Fournisseur principal** représente les intérêts des parties qui financent et / ou fournissent de l'expertise technique pour le projet. La fonction

du fournisseur principal au sein du Comité est de fournir des orientations concernant la faisabilité technique et financière du projet. Le fournisseur principal est donc constitué par les structures censées réaliser les produits du projet.

A ce titre, il comprendra les représentants du partenaire de mise en œuvre, des parties responsables, des ministères sectoriels concernés, du PNUD et d'autres donateurs et agences spécialisées éventuels.

- Les **Représentants des bénéficiaires** ou **Bénéficiaires principaux** représentent les intérêts des bénéficiaires du programme/projet. Ils ont pour fonction principale d'assurer au sein du comité de pilotage la réalisation des résultats du projet dans la perspective des bénéficiaires du projet. Leur rôle est de défendre les intérêts de tous ceux qui vont bénéficier du projet, ou ceux pour lesquels les livrables résultant des activités permettront d'atteindre des cibles spécifiques. Les bénéficiaires principaux suivent l'avancement du projet conformément aux cibles fixés et aux critères de qualité.

Cette fonction est assurée par les communautés, les communes, les régions, les structures d'appui à l'entrepreneuriat et à la promotion des opportunités d'emploi et de revenu.

- L'**Assurance de projet** est le rôle de tous les membres du Comité de projet, mais elle peut être déléguée. Elle appuie le comité en assurant une fonction objective et indépendante de surveillance et de suivi sur le projet. Ce rôle s'assure que les principales étapes du projet sont mises en œuvre et complétées.

Pour le PNUD, l'assurance du projet revient au Chargé de Programme lutte contre la pauvreté.

- 3.4. Le **gestionnaire de projet** est le *Coordonnateur du Programme*. Il est responsable de la mise en œuvre quotidienne du projet, au nom du partenaire de mise en œuvre, et dans les limites accordées par le Comité de projet. La principale responsabilité du gestionnaire de projet est de s'assurer que le projet délivre les produits spécifiés dans le document de projet selon les normes de qualités requises et en respectant les contraintes de temps et de coût.

Le gestionnaire de projet est le certificateur sur le budget du projet.

Le Directeur National, son suppléant et le Coordonnateur de Programme assurent conjointement la réalisation des activités opérationnelles aussi bien au niveau central qu'au niveau décentralisé et sont co-responsables de la qualité des résultats du projet. Ils sont redevables de l'utilisation efficiente et efficace des ressources, ainsi que de l'utilisation rationnelle des biens et équipements acquis dans le cadre de ce projet, dans le respect des procédures en vigueur.

- 3.5. Le Directeur National et le Coordonnateur de Programme sont assistés par une unité technique et une unité administrative.

- L'unité technique est composée par des spécialistes des thématiques du Programme.
- L'unité administrative et financière est composée par un assistant administratif et financier et deux chauffeurs. Cette unité a la responsabilité de veiller à l'observance des procédures administratives et financières applicables.

Par ailleurs, le Partenaire de Mise en œuvre doit procéder à la nomination du suppléant pour le Directeur National.

3.6. Les remises d'espèces aux Partenaires de mise en œuvre se feront selon les dispositions du CPAP contenues dans les alinéas 6.4 à 6.9.

Des formations seront organisées, selon les besoins, en vue du renforcement des capacités de l'équipe de mise en œuvre.

3.7. Afin d'assurer une gestion financière saine des ressources du projet, les dispositions des paragraphes 7.1 et 7.5 du CPAP s'appliqueront.

VI – CADRE DE SUIVI ET EVALUATION

Vis à vis des dispositions mentionnées dans le CPAP, le mécanisme de suivi et d'évaluation est entrepris conformément à la matrice des résultats de l'UNDAF ainsi qu'au plan de suivi et d'évaluation du programme. L'objectif étant de veiller à une utilisation efficace des ressources du programme ainsi qu'à la redevabilité, la transparence et l'intégrité. Le partenaire de mise en œuvre présentera des rapports de progrès trimestriels sur les réalisations et les résultats du projet, les risques, les problèmes rencontrés lors de l'exécution du projet ainsi que l'utilisation des ressources comme il en a été convenu dans le PTA, conformément aux dispositions et du PNUD en la matière.

Sur une base trimestrielle :

- Une évaluation de la qualité enregistrera les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats clés, basée sur les critères de qualité et les méthodes consignées dans le tableau de gestion de la qualité ;
- Un journal des problèmes sera activé dans Atlas et mis à jour par le chef de projet afin de faciliter le suivi et la résolution de problèmes potentiels ou des demandes de modification ;
- Un journal des risques fondé sur une analyse initiale des risques (voir journal des risques en annexe) sera activé dans Atlas et régulièrement mis à jour en fonction des facteurs de l'environnement externe qui pourraient affecter la réalisation du projet ;
- Un rapport trimestriel d'avancement fondé sur les informations susmentionnées enregistrées dans Atlas sera soumis par le chef de projet au Comité de projet par le biais de l'assurance projet. Ce rapport suivra le format de rapport standard disponible dans l'Executive Snapshot ;
- Un journal des enseignements sera activé et régulièrement mis à jour pour assurer l'apprentissage et l'adaptation continus au sein de l'organisation et faciliter la préparation du rapport sur les enseignements à la fin du projet ;
- Un plan de suivi du calendrier sera activé dans Atlas et mis à jour afin de suivre les actions/événements clés en matière de gestion.

Annuellement :

- **Visites du projet :** Des représentants du PNUD et du gouvernement devraient visiter le projet au moins une fois par an. Les visites de terrain servent à valider les résultats, plus particulièrement ceux obtenus au cours de la période précédant la visite. Si entreprise pendant la dernière partie de l'année d'exercice, la visite de terrain devrait fournir les dernières informations relatives à l'avancement du projet vis à vis du rapport annuel. Chaque visite de

terrain devrait être suivie de l'élaboration d'un bref document faisant office de rapport qui sera déposé au plus tard une semaine après le retour au bureau ;

- **Rapport d'examen annuel** : Un rapport d'examen annuel sera rédigé par le chef de projet et transmis au Comité de projet et au Comité des résultats. Le rapport d'examen annuel devra au minimum contenir le format type du rapport trimestriel d'activité d'Atlas, couvrant toute l'année, ainsi que des informations à jour sur chacun des éléments mentionnés du rapport trimestriel ainsi qu'une synthèse des résultats obtenus par rapport aux cibles prédéfinies au niveau des produits.
- **Examen annuel du projet** : Sur la base du rapport ci-dessus, le projet fera l'objet d'un examen annuel durant le quatrième trimestre de l'année ou juste après, afin d'analyser la performance du projet et valider le plan de travail annuel pour l'année suivante. Durant la dernière année, cet examen se fera sous forme d'évaluation finale. Cet examen est mené par le Comité de projet et peut impliquer d'autres parties prenantes si besoin. Il portera sur les progrès réalisés vers l'obtention des produits escomptés et veillera à ce que ces derniers restent cohérents avec les résultats appropriés.

V – CADRE LEGAL

Le Plan de travail annuel, qui, avec le CPAP signé par le Gouvernement et le PNUD, constituent un Document de Projet tel que défini dans l'Accord de Base Type en matière d'Assistance (SBAA). Par ailleurs, toutes les dispositions du CPAP sont applicables à ce document.

En accord avec l'article III de l'Accord de Base Type en matière d'Assistance (SBAA), la responsabilité de la sûreté et de la sécurité du partenaire de mise en œuvre, de son personnel et de ses biens, ainsi que des biens du PNUD placés sous la garde des Partenaires de mise en œuvre, incombe aux Partenaires de mise en œuvre.

Le Partenaire de mise en œuvre devra :

- a) Mettre en place un plan de sécurité approprié et le maintenir, en prenant en considération la situation de la sécurité dans le pays de mise en œuvre du projet ;
- b) Assumer tous les risques et responsabilités liés à la sécurité du Partenaire de mise en œuvre et la pleine exécution du plan de sécurité.

Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan est en place, et d'en proposer des modifications si nécessaires. Le fait de ne pas mettre en œuvre et de tenir un plan de sécurité approprié tel qu'il est requis ci-après sera considéré comme une violation de cet accord.

Les Partenaires de mise en œuvre s'engage à entreprendre tous les efforts raisonnables pour veiller à ce qu'aucun des fonds reçus en vertu de ce Document de Projet ne soit utilisé pour soutenir des personnes ou des entités associées au terrorisme et que les bénéficiaires des sommes éventuellement fournies par le PNUD ci-dessous n'apparaissent pas sur La liste tenue par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999). La liste est accessible au <http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm>.

Cette disposition doit être incluse dans tous les contrats de sous-traitance ou les sous-accords conclus dans le cadre de ce Document de Projet.

ANNEXES

Annexe 1 : Journal de qualité

Annexe 2 : Journal des risques

Annexe 3 : Plan de passation de marché

Annexe 1 : JOURNAL DE QUALITE

PRODUIT 1 : Les institutions et les acteurs, au niveau national et local, utilisent des outils et mécanismes facilitant à la fois l'atteinte des OMD/ODD et une aide au développement plus efficace.		
(Activity 1.1)	<i>Appui Stratégie Nationale de Développement des Statistiques (SNDS)</i>	Date de début : Mars Date de fin : Déc
Objectif	La disponibilité des informations pour éclairer les décisions est renforcée	
Description	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer l'actualisation et la mise en œuvre du plan d'actions de la Stratégie Nationale de Développement des Statistiques (SNDS) - Appuyer les outils et les informations d'aides à la décision pour une mise en œuvre efficace du PND -- Renforcer les informations sur les analyses de conjoncture : Enquête industrielle en vue de l'Indice Production Industrielle avec la collaboration de l'INSTAT 	
Critères de qualité <i>Comment/avec quels indicateurs la qualité du résultat de l'activité sera-t-elle mesurée ?</i>	Démarche qualité <i>Moyens de vérification. Quelle sera la démarche employée pour déterminer si les critères de qualité ont été remplis ?</i>	Date d'évaluation <i>À quel moment l'évaluation de la qualité sera-t-elle effectuée ?</i>
Le plan d'action SNDS est validé par les parties concernées et doit faire l'objet de plan de communication et de suivi pour leur utilisation effective.	-PV des ateliers de validation -Rapport de mise en œuvre du plan de communication	A chaque atelier de validation et suivant les dates prévues dans le plan de communication
Consultant recruté et le comité technique sectoriel pour piloter le travaux mis en place	PV de Validation des livrables par étape	A l'issue du contrat et au moment de validation des livrables
Indice de production industrielle disponible	PV de Validation des livrables	Lors de l'atelier de validation

(Activity 1.2)	<i>Appui RGPH, Rapport sur OMD/ODD</i>	Date de début : février Date de fin : décembre
Objectif	Les rapports nationaux sur les OMD/ODD sont disponibles	
Description	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer et diffuser le 6eme -RNDH - Finaliser le rapport de consultation des ODD 2015 (feuille de route) 	
Critères de qualité <i>Comment/avec quels indicateurs la qualité du résultat de l'activité sera-t-elle mesurée ?</i>	Démarche qualité <i>Moyens de vérification. Quelle sera la démarche employée pour déterminer si les critères de qualité ont été remplis ?</i>	Date d'évaluation <i>À quel moment l'évaluation de la qualité sera-t-elle effectuée ?</i>
Le 6è RNDH élaboré et diffusé	RNDH disponible	fin de l'année
Rapport de consultation ODD 2015 finalisé et validé	PV atelier de validation	Fin de l'année

(Activity 1.3)	<i>Les capacités institutionnelles en matière de planification et S&E axés sur les ODD</i>	Date de début : février Date de fin : déc
Objectif	Les capacités institutionnelles en matière de planification et S&E axés sur les ODD sont renforcées	
Description	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des Formations sur les outils stratégiques en matière de formulation de stratégies - Finaliser les indicateurs des ODD par rapport au PND - Renforcer le mécanisme national de suivi-évaluation axé sur les ODD 	
Critères de qualité <i>Comment/avec quels indicateurs la qualité du résultat de l'activité sera-t-elle mesurée ?</i>	Démarche qualité <i>Moyens de vérification. Quelle sera la démarche employée pour déterminer si les critères de qualité ont été remplis ?</i>	Date d'évaluation <i>À quel moment l'évaluation de la qualité sera-t-elle effectuée ?</i>
Formations sur les outils stratégiques en matière de formulation de stratégies de développement durable réalisées	Rapport de formation	Fin de la formation
Renforcement des capacités matérielles de la DSEP et des DREP dans les zones d'intervention réalisé	Matériel disponible auprès DSEP et DREP	Au moment de la réception
Les différents outils (Base de données, SIG, outils de collecte, etc.) sont mis en place	Rapports d'activités	A la fin de l'année
(Activity 1.4)	Appui Programme Pays	Date de début : Mars Date de fin : Déc
Objectif	La mise en œuvre du Programme Pays est renforcée	
Description	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer le Suivi Evaluation CPAP est - Réaliser la Communication pour le développement, en appui au CPAP - Mettre en œuvre le HACT, y compris service d'appui au Nim (passation de marché) 	
Critères de qualité <i>Comment/avec quels indicateurs la qualité du résultat de l'activité sera-t-elle mesurée ?</i>	Démarche qualité <i>Moyens de vérification. Quelle sera la démarche employée pour déterminer si les critères de qualité ont été remplis ?</i>	Date d'évaluation <i>À quel moment l'évaluation de la qualité sera-t-elle effectuée ?</i>
les mécanismes de suivi évaluation des projets (avec la planification régionale) sont mis en place	Rapports de mission conjointe et les PV des revues trimestrielles et annuelle	Lors des missions conjointes et des différentes revues
Les kits de visibilité du Programme et du PNUD sont améliorés et disponibles	Disponibilité des kits de visibilité lors des différents événements importants	A la fin de l'année
Le cadre d'échange et de partenariat avec les acteurs de communication appuyant dans la promotion de la C4D établit	Rapport d'activité du Programme	Dès la validation des différents rapports d'activités (tous les trimestres)
Mission combinée de vérifications ponctuelles, accompagnement technique et contrôle programmatique réalisée	Rapport de mission et rapport de spot check des partenaires	Après chaque mission de vérification
Un plan de renforcement des capacités dans le cadre du HAC est disponible et mise en œuvre	PV des ateliers et rapport de mission	A l'issue des missions

(Activity 2.1.)		Capacités Institutionnelles en matière de pilotage des secteurs clés	Date de début : février Date de fin : Déc
Objectif	Les capacités institutionnelles en matière de pilotage des secteurs clés d'appui à la promotion de l'emploi sont renforcées		
Description	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre le cadre de promotion de l'emploi vert - Apporter l'Appui institutionnel au pilotage de la mise en œuvre de la composante 2 de la PNEFP réalisé - Fournir une assistance technique ciblée pour les aspects "Commerce et pauvreté" - Fournir une assistance technique ciblée pour la promotion de la finance inclusive est fournie 		
Critères de qualité <i>Comment/avec quels indicateurs la qualité du résultat de l'activité sera-t-elle mesurée ?</i>	Démarche qualité <i>Moyens de vérification. Quelle sera la démarche employée pour déterminer si les critères de qualité ont été remplis ?</i>	Date d'évaluation <i>À quel moment l'évaluation de la qualité sera-t-elle effectuée ?</i>	
Des assistances techniques ciblées dans les différents secteurs clés sont fournis (commerce, secteur privée, finance inclusive, emploi)	Rapports d'activités trimestriels et annuels, rapports de missions	Chaque trimestre	
Plan directeur du tourisme mis à jour	Travaux analytiques livrés et validés	2 ^e Trimestre 2016	
La feuille de route de la SNFI disponible	PV des ateliers de validations	Fin juillet	
Convention avec les IMGFS signées pour l'offre des services financiers adaptés aux besoins de la population	Rapport d'activités des IMFs partenaires	Tous les trimestres	

Activity 2.2		Cadre favorable à l'entrepreneuriat et au secteur privé	Date de début : février Date de fin : Déc
Objectif	Un cadre favorable à l'entrepreneuriat et au secteur privé favorisant la création d'emploi, notamment en faveur des femmes et des jeunes, et la réduction de la pauvreté est en place		
Description	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer un modèle de cadre de concertation et d'action public-privé ; - Opérationnaliser le Guichet Unique à l'Exportation ; - Appui institutionnel des organisations intermédiaires du secteur privé, y compris la promotion de l'entrepreneuriat des femmes (mobilisation des ressources, de partenariat) 		
Critères de qualité <i>Comment/avec quels indicateurs la qualité du résultat de l'activité sera-t-elle mesurée ?</i>	Démarche qualité <i>Moyens de vérification. Quelle sera la démarche employée pour déterminer si les critères de qualité ont été remplis ?</i>	Date d'évaluation <i>À quel moment l'évaluation de la qualité sera-t-elle effectuée ?</i>	
Un cadre de concertation public-privé est opérationnel pour les secteurs prioritaires et les régions d'intervention	Validation des instances concernées. Validation du curricula de formation Validation des TDRs relatifs au recrutement d'un expert dans le domaine pour accompagner les instances concernées.	A Chaque étape de validation	
Le manuel de procédure physique GUE disponible	PV validation des livrables sur l'élaboration du manuel	A la fin de la prestation – 3 ^e trimestre	
Tenue d'un atelier pour la validation de la Stratégie Nationale du Tourisme	PV de l'atelier	2 ^e Trimestre 2016	
Des assistances techniques ciblées dans la promotion de l'entrepreneuriat sont fournies	TDR des Assistances techniques cibles et les rapports d'activités	A la fin de chaque trimestre	

A

(Activity 2.3.)		Innovation sur la Promotion de l'emploi des jeunes	Date de début : février Date de fin : Déc
Objectif	Des Initiatives innovantes de promotion de l'emploi des jeunes sont développés		
Description	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre le Programme "Jeunes Talents", en faveur des jeunes diplômés et en partenariat avec le secteur privé - Réaliser le Suivi et l'encadrement des jeunes vulnérables bénéficiaires de cash for training des Bureaux Régionaux de l'Emploi 		
Critères de qualité <i>Comment/avec quels indicateurs la qualité du résultat de l'activité sera-t-elle mesurée ?</i>	Démarche qualité <i>Moyens de vérification.</i>	Date d'évaluation <i>À quel moment l'évaluation de la qualité sera-t-elle effectuée ?</i>	
Adhésion des acteurs dans le domaine de l'entrepreneuriat	Rapport PV de réunion	3è trimestre	
Les spécialistes régionaux en développements communautaires sont opérationnels dans les régions	TDRs des spécialistes régionaux et leurs rapports d'activités (trimestriels et annuels)	Trimestriels et annuel	
(Activity 2.4.)		Promotion Chaines de valeur	Date de début : février Date de fin : Déc
Objectif	Des Initiatives innovantes de promotion des moyens de subsistance des populations vulnérables par la promotion des chaînes de valeur sont développés		
Description	<ul style="list-style-type: none"> - le développement des Chaines de valeur inclusives est appuyé - des initiatives de développement communautaire local sont appuyés 		
Critères de qualité <i>Comment/avec quels indicateurs la qualité du résultat de l'activité sera-t-elle mesurée ?</i>	Démarche qualité <i>Moyens de vérification. Quelle sera la démarche employée pour déterminer si les critères de qualité ont été remplis ?</i>	Date d'évaluation <i>À quel moment l'évaluation de la qualité sera-t-elle effectuée ?</i>	
Chaines de valeurs sur une filière porteuses identifiées et appuyées dans la régions Atsimo Andrefana et Androy	Rapports d'activités trimestriels et annuel et les différents rapports de missions	Trimestriels et annuel	
Les communautés locales de développement sont dotées en matériels et intrants agricoles	Les PV de réception des matériels et les rapports d'activités	A la fin de l'année	
Des Personnes Ressources de Proximité en partenariat avec le service déconcentré du MINAGRI sont disponibles	Les TDR des PRP et les rapports d'activités	Trimestriels et annuel	
(Activity 2.5.)		Gestion Projet	Date de début : février Date de fin : Déc
Objectif	La Gestion du projet est assurée		
Description	- Gestion effective du Programme		
Critères de qualité <i>Comment/avec quels indicateurs la qualité du résultat de l'activité sera-t-elle mesurée ?</i>	Démarche qualité <i>Moyens de vérification.</i>	Date d'évaluation <i>À quel moment l'évaluation de la qualité sera-t-elle effectuée ?</i>	
Le programme est géré de façon efficiente	Taux de réalisation des activités Rapports d'activités	A la fin de l'année	

Annexe 2 : JOURNAL DES RISQUES

Designation	Date identification	Type	Date de mise à jour	Réponse du Management	Situation critique	Responsable
Opérationnel	Mars 2015	Retard dans le recrutement des spécialistes régionaux pouvant entraîner des problèmes dans la mise en œuvre et le suivi des activités sur le terrain, et d'autre part des difficultés de positionnement du Projet au niveau régional.	15/01/16	Accélérer le processus de recrutement des Spécialistes en Développement Communautaire Intérim par les Directeurs Régionaux de l'Economie et de la Planification	Oui	Coordonnateur et Spécialistes et DRE
Financier	Décembre 2015	Restriction budgétaire entraînant ainsi la réduction voire la non réalisation des activités	15/01/16	Mobilisation de ressources	Oui	Management
Environnemental	Aout2015	Cataclysme naturel (sécheresse, inondation, cyclone, etc) occasionnant des perturbations et retards dans la mise en œuvre des activités	15/01/16	Prévoir des activités de renforcement des capacités permettant aux communautés d'agir en amont et de réagir après une catastrophe naturelle. Risque en cours d'atténuation avec la mise en place d'une alternance aux assurances et prévoyances au niveau communautaire (GVEC)	Oui	UGP
Environnemental	Aout2015	L'utilisation abusive des produits chimiques et phytosanitaire dans l'agriculture et l'élevage (pesticides, engrais, ...), entraînant ainsi : -L'appauvrissement du sol et réduisant ainsi la productivité (exemple utilisation pesticides dans la culture de coton dans la région Atsimo Andrefana...); -La pollution de l'eau : puits, nappe phréatique, bassin d'accumulation d'eau ...	15/01/16	Utilisation de la lutte biologique pour contrer les maladies et les insectes et utilisation des fertilisants biologiques (fumures organiques, compost, ...), en partenariat avec la Direction de Protection des Végétaux – DPV du Minagri.	Oui	UGP

Environnemental	Septembre 2015	La rupture des digues, l'obstruction des canaux d'irrigations réduisant ainsi la production totale de la région car plusieurs terrains ne sont pas suffisamment irrigués ou le cas contraire totalement inondés en cas de rupture des digues ;	15/01/16	D'une manière ponctuelle : Réparation des digues, curage des canaux d'irrigation de manière périodiques à travers les actions communautaires (cash for work) ;	Oui	UGP
Environnemental	Septembre 2015	Destruction des réserves naturelles par le développement de la culture vivrière (ex : culture de maïs dans la région de Menabe)	15/01/16	Identification et adoption d'autres activités génératrices de revenus, porteurs, et n'ayant pas d'impacts directes sur la préservation des réserves naturelles (élevage de volailles, ou culture maraichère,).	Oui	UGP
Environnemental	Septembre 2015	Nuisance causée par les bruits : exemple bruits des machines des PTFM ;	15/01/16	Bien choisir les sites d'implantation des infrastructures en tenant compte des problèmes pouvant survenir au cours de l'exploitation	Oui	UGP
Environnemental	Septembre 2015	la déforestation par la production de bois de chauffe ou de charbon de bois par la population et les feux de brousses	15/01/16	Sensibilisation de la population à cet effet et proposition des solutions alternatives au moins pour réduire la déforestation (ex vulgarisation des foyers améliorés, des briquettes de cuissons améliorées et des foyers solaires ...)	Oui	UGP
Politique	Décembre 2015	Changements fréquents des décideurs : Distorsion des visions entre les acteurs locaux, ne (Maire et Conseillers Municipaux)	15/01/16	Sensibilisation des acteurs pour leur adhésion au projet ;	Oui	UGP, Partie nationale
Politique	Décembre 2015	Inadéquation entre les programmes et mandats politiques des acteurs locaux ne permettant pas la continuité des projets ;	15/01/16	Mise en place d'une sorte de mémoire Institutionnelle	Oui	UGP, Partie nationale

Annexe 3 : PLAN DE PASSATION DE MARCHÉ

Date	By	Code Activité	ACTIVITES PLANIFIEES		Type of Supply (Goods, Services, Works)	Est. Contract Amount (USD)
ACHAT MATERIELS & MOBILIERS DE BUREAU						
TRIM 2	AAF	2.5.1	Achats matériels pour le staff et les partenaires		Goods	35 000
ACHAT FOURNITURES DE BUREAU						
TRIM 2	AAF	2.5.1	Fournitures de bureau pour le fonctionnement VNU		Goods	20 000
TRIM 2	AAF	2.5.1	Fournitures de bureau pour le fonctionnement		Goods	
			Fournitures pour les ateliers		Goods	5 000
SERVICE MAINTENANCE EQUIPEMENTS & VEHICULES						
TRIM 2	AAF	2.5.1	Entretien Moto VNU	Maintenance autres équipements	Services	6 000
TRIM 2	AAF	2.5.1	Entretien véhicule du Programme (central et régionaux)	Maintenance autres équipements	Services	8 000
TRIM 2	AAF	2.5.1	Achat pneu pour les véhicules du Programme	Maintenance autres équipements	Services	4 500
ACHAT CARBURANT						
TRIM 2	AAF	2.5.1	Carburant VNU	Carburant	Goods	7 671
TRIM 2	AAF	2.5.1	Carburant fonctionnement (central et régional)	Carburant	Goods	10 000
SERVICE : ORGANISATION ATELIER						
TRIM 2	AAF	1.1.1	Mise en place du comité technique sectoriel SNDS	Organisation atelier	Services	200
TRIM 2	AAF	1.1.2	Ateliers de formations et de restitution du modèle macro-économique de simulation sur la pauvreté	Organisation atelier	Services	4 000
TRIM 2	AAF	1.1.5	Atelier de validation de la mise à jour de l'indice de production industrielle	Organisation atelier	Services	3 000
TRIM 2	AAF	1.2.1	Atelier de validation dans les 6 chefs de lieux de région RNDH	Organisation atelier	Services	10 000
TRIM 2	AAF	1.2.1	Atelier de lancement des rapports mondial sur le développement humain	Organisation atelier	Services	1 000

TRIM 2	AAF	1.2.1	Renforcement des capacités sur l'élaboration des indices de développement humain	Organisation atelier	Services	1 000
TRIM 2	AAF	1.2.2	Atelier de validation du rapport de consultation des ODD 2015	Organisation atelier	Services	4 000
TRIM 2	AAF	1.3.1	Atelier de formation sur les outils stratégiques en matière de formulation de stratégies de développement durable	Organisation atelier	Services	4 000
TRIM 2	AAF	1.3.2	Ateliers régionaux sur d'intégration des ODD	Organisation atelier	Services	5 000
TRIM 2	AAF	1.3.3	Atelier d'échange et de validation des outils (base de données, SIG ...)	Organisation atelier	Services	10 000
TRIM 2	AAF	1.4.1	Revue des programmes	Organisation atelier	Services	5 000
TRIM 2	AAF	1.4.2	Cadre d'échange et de partenariat avec les acteurs de communication	Organisation atelier	Services	5 000
TRIM 2	AAF	1.4.3	Ateliers de renforcement des capacités	Organisation atelier	Services	3 500
TRIM 2	AAF	2.1.2	Atelier sur l'appui institutionnel au pilotage de la mise en œuvre de la PNEFP	Organisation atelier	Services	2 800
TRIM 2	AAF	2.1.4	Atelier de communication / coordination et planification sur la feuille de route SNFI	Organisation atelier	Services	5 000
TRIM 2	AAF	2.2.1	Atelier national sur les bonnes pratiques en matière de cadre de concertation et d'action public-privé pour la promotion du secteur privé commerce et emploi	Organisation atelier	Services	4 000
TRIM 2	AAF	2.2.1	Atelier d'assistance technique ciblée et renforcement de capacité	Organisation atelier	Services	2 000
TRIM 2	AAF	2.2.2	Table ronde autour du GUE	Organisation atelier	Services	1 000
TRIM 2	AAF	2.2.2	Accompagnement du ministère du commerce à maintenir le dynamisme autour de l'initiative en tenant des rencontres avec les parties	Organisation atelier	Services	2 000

			prenantes			
TRIM 2	AAF	2.3.1	Atelier de concertation et de mobilisation en faveur de jeunes diplômés en partenariat avec le secteur privé	Organisation atelier	Services	9 000
TRIM 2		2.4.1	Formations / renforcement des capacités dans le cadre de développement des chaînes de valeur inclusives	Organisation atelier	Services	5 000
TRIM 2	AAF	2.4.2	Atelier de renforcement de capacité de gestion et de suivi des communautés locales de développement	Organisation atelier	Services	5 000
TRIM 2	AAF	2.4.2	Formation des personnes ressources de proximité en partenariat avec le MINAGRI	Organisation atelier	Services	9 000
SERVICE : ACHAT SEMENCE ET OUTILLAGES AGRICOLES						
TRIM 2	AAF	2.4.1 / 2.4.2	Achat semence et matériels agricoles	Achat	Services	500
SERVICE REPRODUCTION						
TRIM 2	AAF	1.2.1	Edition RNDH	Reproduction	Services	5 000
TRIM 2	AAF	1.4.1	Impression kits de visibilité	Reproduction	Services	10 000
TRIM 2	AAF	1.2.1	Impression agenda, etrenne, rapports annuels, dépliant	Reproduction	Services	10 000
TRIM 2		1.2.1	Activités UNCG et célébration des journées mondiales	Reproduction	Services	5 000
TRIM 2		1.2.1	Communication du PDSPE	Reproduction	Services	5 000
TRIM 2		1.2.1	Célébration 5 ^{ème} anniversaire PNUD / Campagne ODD	Reproduction	services	5 000
TRIM 2		2.1.4	Imprimer des supports de communication sur la feuille de route SNFI	Reproduction	Services	7 500
TRIM 2		2.3.1	Communication sur le programme jeunes talents en partenariat avec le secteur privé	Reproduction	Services	10 000
RECRUTEMENT CONSULTANTS NATIONAUX						
TRIM 2	AAF	1.1.1	Recruter un consultant national pour réaliser le diagnostic système statistique sectoriel	Recrutement	Services	4 347

TRIM 2	AAF	1.1.2.	Recrutement d'un consultant sur la mise à jour de l'indice de production industrielle	Recrutement	Services	9 000
TRIM 2	AAF	1.2.1	Recrutement d'un bureau de consultant 6ème RNDH	Recrutement	Services	2 000
TRIM 2		1.2.1	Recrutement d'un consultant sur la finalisation de rapport des consultations des ODD 2015	Recrutement	Services	5 000
TRIM 2		2.2.1	Recrutement d'un consultant pour une assistance technique ciblée	Recrutement	Services	8 000
TRIM 2		2.2.2	Recrutement d'un consultant pour élaborer le manuel des procédures GUE	Recrutement	Services	5 000
TRIM 2		2.3.1	Recrutement d'un consultant pour assurer le renforcement de l'employabilité à travers des encadrements ciblés	Recrutement	Services	10 000
RECRUTEMENT AUDITEURS						
TRIM 2	AAF	5.3.2	Assurer l'audit du programme :		Works	3 000
						301 018